



UNEP **Finance Initiative**  
Innovative financing for sustainability

# CEO briefing

Un document du Groupe de travail PNUE-IF sur le changement climatique



© 2001 PhotoDisc, Inc

## Risque climatique et économie mondiale

**L**e changement de climat représente un risque majeur pour l'économie mondiale. Compte tenu de la fréquence croissante des catastrophes d'origine climatique, et compte tenu de l'évolution sociale, il existe un danger réel pour les assureurs, les réassureurs et les banques de voir leur viabilité compromise voire d'être mis en situation d'insolvabilité. Les dommages économiques dus aux catastrophes naturelles à l'échelle mondiale semblent doubler tous les 10 ans, et si les tendances actuelles persistent, le coût des dommages annuels pourrait quasiment atteindre 150 milliards de \$US au cours de la prochaine décennie.

Les gaz à effet de serre (GES) responsables de cette situation ont une longue durée de vie, de sorte qu'il devient urgent d'agir. La création d'un cadre d'action international à long terme, destiné à stabiliser le climat, est essentielle. Le protocole de Kyoto, par lequel de nombreux pays industriels se sont engagés à réduire d'ici à 2012 leurs émissions de gaz à effet de serre, est une étape importante qui ne va cependant pas encore assez loin.

Le développement économique futur, pour être durable doit se fonder sur les principes de précaution et d'équité. Cet objectif sera atteint plus rapidement et avec moins de bouleversements économiques s'il est possible de combiner habilement des mécanismes de marché avec des actions et mesures appropriées.

Dans cette logique, le secteur financier a un rôle clef à jouer dans l'offre de solutions relatives à la protection du climat. Parmi celles-ci, citons, par exemple, le marché des émissions de carbone et le financement des technologies propres. Selon certaines estimations, le marché des émissions représenterait un marché de 2 milliards de \$US par an à l'horizon 2012 et le second, un marché d'environ 1,9 milliard de \$US d'ici à 2020.

### Principaux résultats de l'étude du PNUE-IF

#### Quatre principaux obstacles empêchent les institutions financières d'adopter une attitude proactive:

- Nombre d'entre elles n'ont pas encore pris véritablement conscience de la gravité du problème ou ne voient aucune motivation d'ordre financier à s'en préoccuper.
- Les divergences et les retards observés dans la mise en place d'un cadre politique acceptable tant au plan national qu'international ont découragé les institutions financières à s'engager plus tôt.
- Le défaut d'informations sur les volumes d'émissions et les stratégies des entreprises, rend difficile l'intégration de considérations climatiques dans les prises de décisions financières.
- Les perspectives pour les technologies renouvelables demeurent, jusqu'à présent, incertaines et le marché des émissions n'en est qu'à ses balbutiements, dissuadant en cela les investisseurs.

### Recommandations

#### Les institutions financières tout comme les associations et les professionnels devraient (dans la mesure où ces recommandations sont de nature à affecter leur stratégie commerciale):

- mieux se familiariser avec les dangers et/ou les opportunités découlant du changement de climat;
- intégrer le changement de climat dans la globalité de leurs processus d'entreprise;
- travailler directement avec les décideurs politiques sur des stratégies efficaces de réduction et d'adaptation.

#### Il faudrait que les décideurs politiques:

- parviennent à un consensus sur un cadre général d'action visant à la stabilité du climat et reposant sur les principes de précaution et d'équité;
- accélèrent les actions et les mesures destinées à établir des valeurs claires pour la réduction des émissions de carbone;
- encouragent la prise de conscience du secteur financier;
- et coopèrent avec toute la communauté financière pour garantir la mise en œuvre des programmes de réduction et d'adaptation.

### PNUE-IF devrait lancer 3 groupes de projet:

1. un groupe destiné à renforcer la prise de conscience des managers du secteur financier pour amorcer une implication effective de leur entreprise dans la protection du climat;
2. un groupe chargé de développer une méthode quantitative pour les gestionnaires d'actifs, leur permettant de mesurer les implications des réglementations en matière de protection du climat;
3. un groupe chargé d'élaborer une méthode de financement de projets intégrant la totalité des aspects environnementaux, y compris climatiques.

# Le changement de climat et le secteur des services financiers

## Informations destinées aux décideurs

### 1. Introduction

Ce document, qui résume les principales conclusions d'une étude en 2 phases sur le secteur des services financiers et le changement de climat, est destiné aux décideurs dans les entreprises et aux décideurs politiques.

L'étude montre en quoi le changement de climat est important pour le secteur des services financiers et explique la nécessité de mettre en place des cadres d'actions économiques à long terme, pour encourager la participation de ce secteur. Elle donne un aperçu des menaces spécifiques et des opportunités que rencontre le secteur financier, et propose des recommandations stratégiques aux décideurs politiques et aux institutions financières pour les inciter à s'engager plus rapidement dans ce domaine. Elle étudie également le rôle futur que pourrait jouer le secteur financier dans la lutte contre le changement de climat, les attitudes des sociétés de services financiers et leur réaction face à ce problème, les différents obstacles qui les empêchent d'agir et les types d'activités actuellement déployées.

L'étude complète est disponible sur le site Internet [www.unepfi.net](http://www.unepfi.net).

### 2. Le changement de climat est une réalité

Les tout derniers rapports scientifiques du Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) ainsi que d'autres rapports confirment que le réchauffement global des 50 dernières années est dû en grande partie aux activités humaines. Ils en concluent également:

- que le climat se réchauffe peut-être plus vite que l'on ne le pensait;
- que les pays en développement sont les plus menacés;
- et qu'à un certain point, des bouleversements soudains et irréversibles peuvent se produire dans les structures climatiques générales.

Les gaz à effet de serre (GES) responsables du réchauffement global – parmi lesquels le plus connu est le dioxyde de carbone – restent dans l'atmosphère pendant plusieurs dizaines d'années. Pour stabiliser les concentrations dans l'atmosphère seulement au double du niveau pré-industriel, il faudrait réduire les émissions actuelles de 60 %. Il apparaît donc de plus en plus nécessaire d'agir et de prendre des mesures efficaces.

Les dommages économiques dus aux catastrophes naturelles dans le monde entier semblent doubler tous les 10 ans et, si les tendances actuelles persistent, le coût des dommages annuels devrait approcher les 150 milliards de \$US au cours de la prochaine décennie. Une part importante de ces dommages sera assurée. Comme le montre l'expérience des professionnels de l'assurance, il suffit de quelques petits changements (< 10 %) dans la gravité d'un événement pour générer une multiplication des dommages.

L'adoption par les institutions financières d'une attitude proactive permettra non seulement de réduire les menaces que le changement de climat fait peser sur elles, mais leur ouvrira aussi de nouvelles opportunités (voir tableau 1).

### 3. Créer un climat stable

À court terme, le protocole de Kyoto – accord international, négocié en 1997, sur la réduction des émissions de carbone dans les pays industrialisés – est une contribution importante à la protection du climat, et les négociations qui ont suivi ont accéléré la mise en place de pratiques plus respectueuses de l'environnement. Les objectifs de réduction des émissions fixés dans le protocole sont toutefois modestes et ne concernent pas toutes les nations. En outre, la formulation du protocole est telle qu'elle a conduit au retrait des États-Unis du processus de lutte contre les changements climatiques.

À long terme, il est crucial de parvenir à un accord sur une politique internationale basée sur les principes de précaution, d'équité et d'efficacité économique pour réduire les risques et impliquer toutes les parties prenantes dans la protection du climat. Un certain nombre d'approches ont été proposées, parmi lesquelles la méthode "historique" - les futurs objectifs d'émissions d'un pays seraient déterminés par la quantité de GES rejetée dans le passé -, l'approche liée à l'intensité de carbone - les futurs quotas d'émissions seraient indexés sur le PIB - et le système de "contraction and convergence" qui viserait à obtenir les mêmes quotas d'émission par tête pour tous les pays à une date convenue. Jusqu'à présent, il est vrai, la plus grande partie du travail effectué dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC) a été de finaliser et de ratifier le protocole de Kyoto.

De récentes études montrent qu'en combinant intelligemment des mécanismes de marché avec des actions et des mesures appropriées, on peut atténuer les changements de climat plus rapidement et avec moins de bouleversements économiques.



Les solutions de marché joueront un rôle central dans la lutte contre le changement de climat

**Tableau 1 Dangers et opportunités pour le secteur des services financiers**

Secteur	Dangers	Opportunités financier
<b>Tous les secteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Viabilité des nouveaux marchés et des marchés existants compromise, en raison des impacts climatiques possibles</li> <li>■ Récession macroéconomique causée par les impacts réels</li> <li>■ Cumul du risque climatique à travers tous les secteurs</li> <li>■ Changements imprévus de politique gouvernementale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nouveaux marchés/produits en relation avec des projets/processus de protection du climat</li> <li>■ Nouveaux marchés/produits en relation avec des projets/processus d'adaptation</li> <li>■ Partenariats publics/privés pour des marchés commercialement non viables</li> </ul>
<b>Assurance non-Vie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Dommages matériels occasionnés par des événements climatiques, aggravés par une évolution incontrôlée et se traduisant par des résultats volatiles et des problèmes de liquidité et de qualité</li> <li>■ Risque accru dans d'autres branches (Construction, Agriculture, Transport, par ex.)</li> <li>■ Insuffisance de capital</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Augmentation de la demande de transfert des risques et d'autres services, du fait de l'accroissement des risques climatiques</li> <li>■ Assurance des projets de réduction des émissions (énergie propre, par ex.)</li> <li>■ Solutions innovantes de transfert des risques pour les secteurs à hauts risques</li> </ul>
<b>Assurance-Vie/Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Risques accrus pour la santé humaine dans certaines régions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Augmentation de la demande de produits, du fait de l'accroissement des risques sanitaires</li> </ul>
<b>Secteur bancaire et financement de projets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Impacts climatiques sur les actifs des entreprises/la rentabilité des projets</li> <li>■ Coûts des GES imprévus pour des projets/emprunteurs</li> <li>■ Réduction du revenu disponible, du fait de l'augmentation des coûts liés au changement des régions fortement touchées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Financement de projets d'adaptation (infrastructure, par ex.)</li> <li>■ Financement de projets d'énergie propre</li> <li>■ Rendement plus élevé des projets grâce aux crédits d'émission</li> <li>■ Distribution de crédits pour des programmes d'économie d'énergie</li> <li>■ Nouveaux marchés dans des régions fortement touchées (transfert de risques obligatoires, par ex.)</li> </ul>
<b>Gestion d'actifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Diminution de la valeur des titres du fait d'engagements cachés pour les GES</li> <li>■ Dégradation du patrimoine immobilier par suite de la survenance d'événements climatiques et de la hausse des frais d'énergie</li> <li>■ Absence possible d'assurance contre les dommages aux biens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Investissement dans des entreprises leaders dans le domaine de la protection du climat et dans les titres des meilleures sociétés du secteur</li> <li>■ Fonds à thèmes innovants (énergie renouvelable, par ex.)</li> <li>■ Investissement des "hedge funds" dans les crédits d'émissions</li> </ul>
<b>Autre financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Plus grande charge pesant sur le Trésor Public (aide d'urgence et reconstruction de l'infrastructure)</li> <li>■ Cumul des risques de carbone pour les fonds d'investissement diversifiés ("hedge funds", par ex.)</li> <li>■ Détérioration possible de la rentabilité des investissements en raison de la politique financière nationale appliquée en réponse aux changements de climat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Services innovants en rapport avec le commerce des droits d'émission (courtage et transaction, par ex.)</li> <li>■ Micro-financement, dérivés climatiques, obligations catastrophes, missions de conseil</li> </ul>

Les principaux participants au marché (investisseurs, entreprises industrielles et décideurs politiques) peuvent ensemble créer dès maintenant les conditions favorisant l'émergence d'une économie générant moins d'émissions de carbone. Aussi, dès que le cadre aura été fixé, ce type d'économie pourra devenir rapidement réalité.

#### 4. Rôle de l'industrie des services financiers

Quel que soit le cadre politique international, les solutions de marché joueront un rôle central dans la lutte contre le changement de climat. Les institutions financières ont donc un rôle clef à jouer. Elles peuvent

- aider à structurer et à surveiller un système de marché efficace en travaillant avec les autorités boursières, les actuaires, les experts-comptables, etc.;
- créer d'autres conditions nécessaires à la mise en place d'un système efficace d'échange des droits d'émission (c'est-à-dire un "produit" standardisé, des caractéristiques commerciales standardisées avec des exigences de suivi, de contrôle et de certification; des bourses d'échange organisées; des prix courants transparents; une offre suffisante);
- fournir des produits et des services qui contribuent aux efforts d'adaptation et de limitation des risques (par exemple, commerce, transactions bancaires et opérations d'assurance en rapport avec les crédits d'émission; financement de projets pour des énergies peu polluantes en carbone – énergies renouvelables, par ex. –; dérivés climatiques, obligations catastrophes, micro-financement);

- gérer convenablement leurs propres risques résultant d'événements climatiques extrêmes;
- poursuivre leur leadership en matière de gestion environnementale dans des domaines tels que la consommation de l'eau, le recyclage et les économies d'énergie dans leurs propres affaires (y compris leurs locataires);
- et travailler avec d'autres participants sur des solutions pour lutter contre le changement de climat.

La plupart des institutions financières traditionnelles n'ont pas encore pris conscience de l'importance commerciale du changement de climat ou bien ont adopté une attitude attentiste. Toutefois, quelques sociétés ont d'ores et déjà développé et mis en œuvre des stratégies.

### Assurance et réassurance

Le changement de climat a une importance commerciale stratégique. Cette idée est certainement plus ancrée chez les assureurs et les réassureurs que dans n'importe quel autre segment de l'industrie des services financiers. Leur politique et leurs stratégies varient toutefois considérablement d'un lieu géographique à l'autre et d'une catégorie d'affaires à l'autre. Très peu de compagnies d'assurance, par exemple, ont introduit dans leurs calculs des primes et de franchises un facteur tenant compte des risques liés aux changements climatiques, et ce, bien que les réassureurs aient lancé des études qualitatives d'impact par secteur.

### Banques commerciales

Dans le secteur bancaire commercial, il existe ponctuellement quelques expertises sur le changement de climat, mais la prise de conscience du problème par les responsables dans leur ensemble reste relativement faible. La question de savoir dans quelle mesure le changement de climat et les réglementations en matière de réduction des émissions de carbone affecteront les décisions d'octroi de crédits et les politiques de gestion des risques de crédit est un sujet de préoccupation majeur pour les établissements bancaires. Certaines banques commerciales ont déjà saisi des opportunités, dans le commerce des crédits d'émission et dans les prêts pour des projets d'économies d'énergie, par exemple.

### Gestion d'actifs

La plupart des gestionnaires d'actifs traditionnels ne considèrent pas encore actuellement le changement de climat comme un risque d'investissement. Seuls quelques-uns ont déjà développé de nouveaux produits et de nouveaux domaines de compétence en rapport avec le marché des émissions. Les gestionnaires et les fonds de pension conscients du problème privilégient, eux, l'engagement auprès des entreprises directement concernées plutôt que le désinvestissement. Les gestionnaires de fonds socialement responsables utilisent le changement de climat comme un critère de sélection, mais les grilles de sélection utilisées se révèlent être très sommaires.

### Financement de projets

Au cours des 2 dernières années, de nombreux fonds de financement de projets et de capital-risque, concentrés sur les technologies propres et/ou les investissements dans des projets visant à réduire les émissions de carbone ("carbon finance"), ont été lancés ou annoncés. Mais pour l'instant, ils attirent surtout les investisseurs stratégiques plutôt que les investisseurs institutionnels qui considèrent généralement que ces fonds sont trop faibles et inefficaces pour générer des rendements satisfaisants. Dans le domaine du financement de projets, la prise de conscience de l'impact des risques et des opportunités liés aux gaz à effet de serre sur la rentabilité des projets est très limitée (voir figure 1).

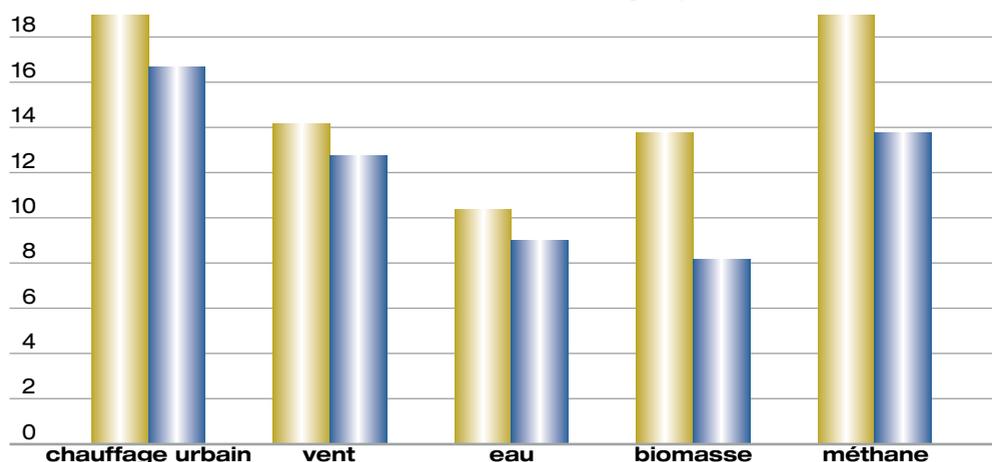
Figure 1

Effet de la "carbon finance" au niveau du projet

Taux de rendement interne du projet

avec "carbon finance"

sans "carbon finance"



(Source: World Bank Prototype Carbon Fund)

### Commerce des droits d'émission

Grâce à la mise en place de systèmes de permis d'émission régionaux et de différentes bourses d'échange pour les GES, le commerce des droits d'émission va bientôt devenir réalité. Toutefois, ces marchés sont en cours de structuration et leur attractivité commerciale pour les institutions financières n'est pas encore claire.

### Conseils professionnels

En général, les conseillers du secteur financier ne semblent pas du tout être vraiment avertis de ce que représente un changement de climat pour leur industrie. Les professionnels de la comptabilité s'efforcent néanmoins de développer des outils standardisés qui prennent en compte les émissions de gaz à effet de

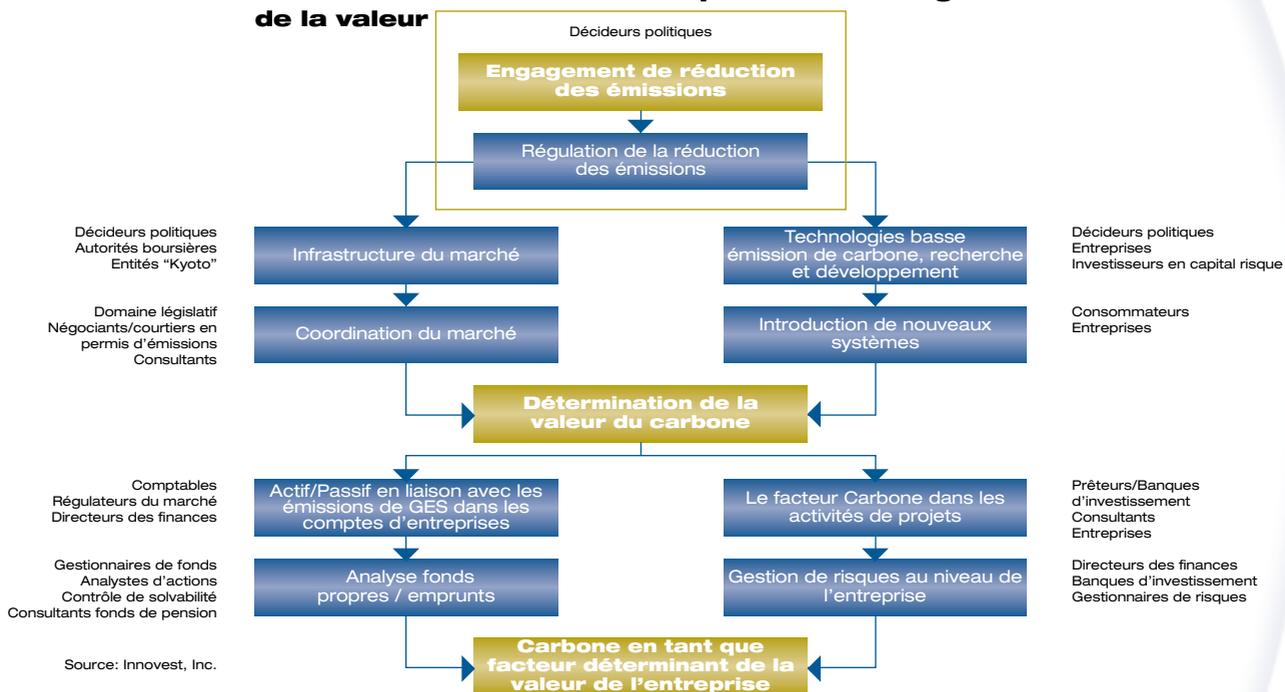
serre pour gérer les bilans. Certains conseillers ont aussi entrepris des actions d'information et de formation à destination de leurs clients sur les risques potentiels liés aux émissions de carbone. De même, les agences de rating étudient la façon dont ces problèmes se répercutent sur les entreprises sous surveillance et sont à la recherche de nouvelles opportunités commerciales dans ce domaine.

## 5. Rôle des gouvernements

Un certain dirigisme de la part des gouvernements dans la mise en place des mesures d'adaptation et de réduction des émissions est un préalable pour parvenir à des solutions économiques qui supposent dans ce cadre la création de structures de contrôle sécurisantes pour le secteur des services financiers. Les gouvernements devraient donc:

- énoncer clairement les engagements à tenir en matière de réduction des émissions afin de fixer un prix pour le carbone et stimuler la demande de produits sur les marchés de permis d'émission (voir illustration 2);

**Tableau 2 Évolution du carbone en tant que facteur d'augmentation de la valeur**



- asseoir ces engagements politiques en finançant la recherche scientifique et les campagnes d'information du public;
- créer les conditions de base pour améliorer l'information en matière d'investissement en relation avec les risques liés au changement de climat (par exemple en obligeant les fonds de pension à prendre en compte les questions environnementales, en proposant des conseils fiduciaires ou en instaurant une responsabilité des sociétés pour les risques liés au climat);
- garantir la pérennité des politiques et des réglementations corollaires montrant ainsi au secteur financier l'intérêt d'investir à long terme du temps et des ressources pour les consacrer à la problématique du changement climatique.
- encourager le partenariat entre les secteurs privés et publics dans les domaines clés.

## 6. Obstacles

Les obstacles qui ont dissuadé le secteur financier à s'engager dans le domaine du changement climatique jusqu'à présent se regroupent en 4 catégories: cognitive, politique, analytique et enfin ceux se rapportant aux aspects opérationnels du marché.

### Obstacles d'ordre cognitif

- Dans le secteur financier traditionnel, l'avis selon lequel les facteurs écologiques et sociaux, tels que le changement climatique, n'influencent que peu les résultats d'une entreprise, est largement répandu.
- Les effets du changement climatique concernent potentiellement toutes les fonctions des services financiers, donnant le sentiment d'une responsabilité située à un niveau supérieur, et empêchant les sociétés de prendre une initiative individuelle.
- Étant donné, d'une part, l'absence de lien visible entre le changement climatique et les risques financiers situés dans un horizon planifiable et, de l'autre, la lenteur avec laquelle on reconnaît que le carbone a effectivement un prix, le secteur financier ne voit aucune valeur monétaire immédiate dans des opérations liées au climat.

### Obstacles d'ordre politique

- La mise en place des conditions politiques permettant aux compagnies d'assurance et aux sociétés financières d'attribuer une valeur durable aux mesures internationales de gestion des émissions de carbone et d'adaptation au changement climatique a été réalisée avec beaucoup de retard. Par exemple, l'absence d'objectifs clairement définis en ce qui concerne l'approvisionnement en énergies renouvelables représente un frein évident pour les investisseurs potentiels dans ce secteur.
- On ne sait toujours pas avec certitude dans quelle mesure les organismes de contrôle veulent fixer et pratiquer à long terme des objectifs de réduction d'émissions et quelles seront, dès lors, les réglementations applicables au marché des permis d'émission.
- Certains marchés en développement imposent des conditions extrêmement restrictives à l'entrée d'instituts financiers étrangers.

### Obstacles d'ordre analytique

- Chez les conseils les plus importants du secteur des finances et des assurances, la prise de conscience face au problème du changement climatique est très faible et ceci se traduit par un manque d'analyses et d'informations.
- Les avantages financiers à long terme de projets conduits dans l'optique d'un respect du climat ne sont pas véritablement perçus.
- Les informations sur les stratégies d'entreprises en relation avec le changement climatique sont insuffisantes et ne permettent pas d'analyser leurs risques potentiels.

### Les obstacles liés aux aspects opérationnels du marché

- Les investisseurs potentiels dans le domaine des technologies propres attendent des mesures spécifiques, telles qu'avantages fiscaux, parts de marchés et prix garantis, projets pour le commerce des certificats d'énergie renouvelable, qui donneraient à ces technologies la compétitivité souhaitée.
- Le manque de performance et la complexité actuelle du marché des permis d'émission pour les gaz à effet de serre (GES) découragent les instituts financiers de s'engager plus avant.
- Dans le domaine des énergies renouvelables, en particulier, nombre de projets semblent être sur une trop petite échelle par rapport à la taille des fonds d'investissement et sont donc supposés entraîner des frais généraux et de transaction élevés.

Pour vaincre tous ces obstacles, il faut procéder à une analyse détaillée pour identifier les solutions possibles qui seront examinées et sélectionnées par les divers groupes d'intérêt. Étant donné qu'il n'est pas possible actuellement d'émettre des principes normatifs, la section suivante présente les recommandations que nous préconisons pour le chemin à suivre.

## 7. Recommandations

### Sociétés de services financiers - sous l'angle de leur stratégie commerciale

#### Pour toutes les sociétés de services financiers

- Augmenter la prise de conscience, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur des finances
- Montrer l'exemple en matière de management environnemental, notamment au moyen d'une stratégie à long terme pour les émissions de carbone
- Intégrer les aspects de protection du climat dans la pratique courante des affaires
  - en développant des instruments de gestion du risque Carbone et des outils de veille.
  - en proposant des produits et des services soutenant l'adaptation au changement climatique et la réduction des émissions.
- Soutenir les pays les moins développés au moyen d'initiatives de micro-financement et de micro-assurance.

#### Pour le domaine de l'assurance et de la réassurance générales

- S'efforcer d'arriver à plus de clarté sur les dangers potentiels et les opportunités ressortant d'un changement des conditions climatiques en coopérant avec la recherche scientifique
- Adapter les produits d'assurance existants au contexte particulier du marché des émissions de GES et des technologies propres (par exemple Engineering Performance Insurance, c'est à dire assurance des performances techniques).

#### Gestionnaires d'actifs, fonds de pension et analystes financiers

- Développer des instruments plus fiables et en plus grand nombre pour calculer les effets possibles du changement climatique et des réglementations en matière d'émissions de GES sur les prix des actions, les bénéfices des entreprises, ou sur le risque d'un secteur d'activité.
- Utiliser ces instruments pour calculer, sur l'ensemble d'un portefeuille, les risques résultant de la détention de participations et d'actions ainsi que des décisions en matière de répartition d'actifs
- Renforcer au sein des entreprises l'engagement d'intégrer la protection du climat dans leur stratégie et les encourager à prendre en compte les émissions de GES dans la gestion de leur bilan.
- Chercher des voies raisonnables et prudentes pour s'engager sur le marché des technologies propres ou produits et services à basse émission.

#### Banques d'investissement, conseillers en investissements et courtiers

- Développer des marchés plus attrayants pour les technologies propres et le commerce des permis d'émissions tels que définis par Kyoto
  - en structurant les contrats conclus pour des projets du domaine des technologies propres de façon telle que les cash-flow futurs puissent être utilisés à l'avance



Il est urgent d'agir. Un plan d'action international pour une stabilisation du climat est devenu essentiel

- en créant une chambre de compensation pour les crédits d'émissions
- en compensant des coûts de transaction trop élevés ou une demande trop faible par la constitution d'un pool d'acheteurs et de vendeurs de crédits de carbone, par le regroupement de ces crédits (ou le cash-flow provenant de leur vente) en les dissociant des accords sur la réduction des émissions dont ils sont issus.
- en développant des méthodes pour traduire en valeurs monétaires les effets durables corollaires (par exemple crédits de bio-diversité)
- Incorporer les coûts du carbone dans les analyses de cash-flow et les calculs de rendements des projets.

### **Conseillers professionnels**

- Mettre au point des instruments permettant de quantifier l'effet des émissions sur l'actif et le passif
- Développer des méthodes de comptabilité harmonisée des émissions par une coopération étroite à l'intérieur des organismes de standardisation tels que FASB et IASB.
- S'assurer que les concepteurs des standards actuariels et comptables soient à même de proposer un avis pertinent sur la nature des risques liés au climat
- Développer des mécanismes fiscaux performants pour les crédits d'émissions

### **Agences de rating**

- Faire en sorte que soit mieux compris de quelle manière les émissions figurant au bilan influent sur la qualité de la dette et reconsidérer de la sorte les notations des émetteurs d'obligations tant industrielles que des collectivités.
- Examiner les opportunités d'affaires découlant d'une bonne notation des intervenants du commerce des émissions ou des pools de vendeurs ou acheteurs potentiels.

### **Gouvernements et décideurs politiques**

Pour que le secteur des services financiers et de l'assurance s'engage davantage dans la protection du climat, nous recommandons les mesures suivantes :

#### **Décideurs politiques**

- Comprendre l'urgence de s'engager pour une stabilisation du climat à long terme en accord avec l'UNFCCC.
- Arriver à un consensus sur un cadre politique à long terme permettant d'atteindre ce but en se basant sur les principes de précaution, équité et rentabilité.
- Accélérer l'introduction de mesures et de réglementations par lesquelles le flux de capital, en particulier celui provenant d'investisseurs institutionnels, serait plus volontiers canalisé vers les énergies propres.
- Intégrer les établissements financiers dans des partenariats publics/privés ou en d'autres termes s'assurer, en les impliquant, que les programmes visant à la protection du climat et à la réduction des émissions sont véritablement performants.
- Énoncer des objectifs précis en matière de réductions obligatoires d'émissions de gaz à effet de serre et exposer clairement comment elles doivent être mises en pratique.
- Concevoir et pratiquer des systèmes de commerce des permis d'émissions qui s'inspirent le plus possible des autres marchés des GES et faire appel à des spécialistes des marchés financiers lors de la phase de conception.

#### **Gouvernements des pays industrialisés**

- Prendre des mesures concrètes pour mettre au point des solutions économiques permettant de développer les technologies à basse émission de carbone et d'intensifier la recherche dans le domaine des technologies propres.
- Élargir la part exigée d'énergies renouvelables et encourager le commerce international de certificats d'obligation pour les énergies renouvelables pour aider à atteindre ce but.
- Montrer aux autorités boursières que plus de transparence et d'ouverture sont nécessaires en ce qui concerne les impacts futurs du changement climatique et des réglementations des émissions sur les profils de risques des sociétés cotées ainsi que sur la qualité des dettes obligataires ou dividendes.
- Aider les pays moins avancés en développant des projets de "Clean Development Mechanism" (mécanismes de développement propre) dans le sens du protocole de Kyoto et en les assistant dans la planification des mesures d'adaptation par des moyens bilatéraux et multilatéraux.

### **Plan d'action de l'initiative PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement)**

Afin de soutenir la dynamique intrinsèque de ce projet, le PNUE-IF (Programme des Nations Unies pour l'Environnement – Initiatives Financières) devrait sponsoriser 3 groupes de projets pluridisciplinaires:

- Un groupe dont la tâche serait de renforcer la prise de conscience des responsables du secteur financier à l'égard des problèmes, pour amener les entreprises financières à s'engager davantage dans la protection du climat.
- Un groupe chargé de développer une méthode quantitative pour les gestionnaires d'actifs, leur permettant de saisir les implications des réglementations en matière de protection du climat (par exemple, les coûts du carbone).
- Un groupe chargé d'élaborer une méthode de financement de projets intégrant la totalité des aspects environnementaux.

1 L'étude Climate Change and the Financial Services Industry (Le changement climatique et le secteur des services financiers) a été commandée par le groupe de travail Climate Change Working Group du PNUE-IF et rédigée par Innovest Strategic Value Advisors, conseillée par Andlug Consulting.

2. Pour plus d'informations, consultez la page d'accueil du Global Commons Institute à l'adresse <http://www.gci.ork.uk/>

## UNEP FI

Le PNUE-IF – Programme des Nations Unies pour l'Environnement – Initiatives Financières – est un partenariat unique en son genre entre le PNUE, des institutions financières, des compagnies d'assurance et de réassurance et des gestionnaires d'actifs. Basé à Genève (Suisse), le PNUE-IF compte parmi ses membres plus de 260 institutions financières du monde entier.

Le siège du PNUE se trouve à Nairobi, Kenya. Le PNUE a huit secteurs opérationnels dont le département Technologie, Industrie et Sciences économiques (Division of Technology, Industry and Economics, DTIE) qui a son siège à Paris, France. Un des sous-départements de la DTIE est l'unité de Sciences économiques et du Commerce (Economics and Trade Branch, ETB) dont le siège est à Genève (Suisse). Le service Initiative Financière est, à son tour, une unité au sein de l'ETB.

### Membres du groupe de travail PNUE-IF sur le Changement de climat

Ce numéro de  
CEO Briefing a été  
sponsorisée par:



Münchener Rück  
Munich Re Group

 Dresdner Bank  
Advice you can bank on

 Garant

Les désignations et les informations utilisées dans la présente publication ne reflètent aucune prise de position ou opinion de la part du programme PNUE des Nations Unies, ou de l'Initiative PNUE-IF ou d'aucun de ses membres concernant le statut légal d'un pays, territoire, ville ou région ou de ses autorités ou concernant la délimitation de ses frontières. En outre, les opinions exprimées ici ne représentent pas forcément les décisions ou la politique déclarée du PNUE, du PNUE IF ou d'aucune organisation-membre du PNUE IF. Le fait que certains noms soient cités ou appellations commerciales n'implique aucun engagement de la part du PNUE.

Conception et  
production:  
Rebus, Paris  
Imprimé en France

#### Andrew Dlugolecki

Director  
Andlug Consulting  
17 Craigie Place  
Perth PH2 OBB  
Scotland, UK  
Tel +44 1738 626 351  
e-mail [andlug@hotmail.com](mailto:andlug@hotmail.com)

#### Iris Gold

Vice President  
Citigroup  
Environmental Affairs  
One Court Square  
45th Floor, Zone 16  
Long Island City, New York 11120  
USA  
Tel +1 212 816 6677  
Fax +1 718 248 4725  
e-mail [iris.gold@citigroup.com](mailto:iris.gold@citigroup.com)

#### Maria Teresa Szauer

Director Sustainable Development  
Corporacion Andina de Fomento  
Caracas, Venezuela  
Tel +58 212 209 2111  
Fax +58 212 209 2406

#### Armin Sandhövel

Head Corporate Sustainability  
Corporate Communication  
Dresdner Bank AG  
Weserstrasse 31, 5. OG  
60301 Frankfurt  
Germany  
Tel +49 69 2 63 55 193  
Fax +49 69 2 63 55 152  
[www.dresdner-bank.com](http://www.dresdner-bank.com)

#### Dirk P. Kohler

Managing Director  
GSDP Global Sustainable Development  
Project S.A.R.L  
Le "Villa d'Este"  
15, avenue Robert Schumann  
13002 Marseilles  
France  
Tel +33 4 96 11 68 21  
Fax +33 4 96 11 68 29  
e-mail [gSDP@gSDP.fr](mailto:gSDP@gSDP.fr)  
[www.gSDP.fr](http://www.gSDP.fr)

#### Thomas Loster

Head, Weather/Climate Risks Research  
Geo Risks Research Department  
Munich Reinsurance Company  
80791 Munich  
Germany  
Tel +49 (0)89/38 91-52 87  
Fax +49 (0)89/38 91-7 52 87  
e-mail [tloster@munichre.com](mailto:tloster@munichre.com)

#### Fred Lynds

Head of Environmental Policy  
Prudential  
Laurence Pountney Hill  
London EC4R 0HH  
UK  
Tel +44 20 7548 3789  
Fax +44 20 7548 6140  
[www.prudential.co.uk](http://www.prudential.co.uk)

#### Colin Le Duc

SAM Sustainable Asset Management  
Zollikerstrasse 60  
8702 Zollikon-Zürich  
Switzerland  
Tel +41 397 10 10  
Fax +41 1 397 10 80  
e-mail [colin@sam-group.com](mailto:colin@sam-group.com)  
[www.sam-group.com](http://www.sam-group.com)

#### Thomas Streiff

Head of Group Sustainability Management  
Swiss Re  
Mythenquai 50/60  
8022 Zürich  
Switzerland  
Tel +41 43 285 6145  
Fax +41 43 282 6145  
[www.swissre.com](http://www.swissre.com)

#### Paul Clements-Hunt

Head, UNEP Finance Initiatives  
International Environment House  
15 chemin des Anémones  
1219 Châtelaine, Genève  
Switzerland  
Tel +41 22 917 8116  
Fax +41 22 917 8076  
e-mail [pch@unep.ch](mailto:pch@unep.ch)  
[www.unepfi.net](http://www.unepfi.net)

### Study contributing editor

#### Graham Cooper

Publisher, Environmental Finance  
22-24 Corsham Street  
London N1 6DR UK  
Tel +44 20 7251 9151  
Fax +44 20 7251 9161  
e-mail [graham@environmental-finance.com](mailto:graham@environmental-finance.com)

### Study consultants

#### Martin Whittaker

Managing Director  
Innovest Strategic Value Advisors, Inc.  
225 East Beaver Creek Road, Suite 300  
Richmond Hill, Toronto  
Ontario L4B 3P4  
Canada  
Tel +1 905 707 0876  
Fax +1 905 707 9084  
e-mail [mwhittaker@innovestgroup.com](mailto:mwhittaker@innovestgroup.com)  
[www.innovestgroup.com](http://www.innovestgroup.com)